Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFP 150 Part B – code ISIN FR0010627257

OPCVM géré par OAKS FIELD PARTNERS

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP OFP 150 de **classification obligations et autres titres de créance internationaux** a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement de douze mois, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure de 1,5% à celle de l'EONIA capitalisé.
L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et représente le taux sans risque de la zone Euro.

Stratégie d'investissement : OFP 150 sera investi essentiellement en obligations et autres valeurs mobilières négociables, libellées en toutes devises courantes, provenant des marchés de l'OCDE. Les placements se limiteront principalement à des valeurs mobilières émises ou garanties par des émetteurs, dont la notation par les agences spécialisées (Moodys (Aaa à Baa3), Standard and Poors (AAA à BBB-) ou Fitch (AA à BBB-)) ou notation équivalente interne calculée par la société de gestion, sera supérieure ou égale à « Investment Grade ».
Les stratégies mises en œuvre porteront sur les taux d'intérêts, par la gestion active de la sensibilité du portefeuille (en titre ou par le biais de futures) comprise entre - 4 et + 4, des arbitrages sur la valeur relative entre les marchés de taux internationaux, des arbitrages sur les courbes de taux d'intérêts et sur les marchés de Crédit.
D'autres stratégies concerneront les marchés de changes, par la mise en place d'une allocation stratégique, et la gestion de la volatilité (taux et devises) par l'achat ou la vente d'option sur les marchés réglementés.
La gestion active du risque de change pourra conduire le fonds à être exposé sur une devise hors euro jusqu'à 20 % de l'actif net pour un montant maximum toutes devises hors euro de 40 % de l'actif net.
Le fonds pourra être exposé aux marchés des pays de l'OCDE jusqu'à 200% et jusqu'à 30 % sur les pays hors OCDE.

Affectation du résultat : capitalisation.

La durée minimum de placement recommandée est de douze mois. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Les demandes de souscriptions et de rachat sont centralisées chaque jour à 11h30 auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée chaque jour, sauf si la bourse de Paris est fermée ou si ce jour est un jour férié en France. Les règlements afférents interviendront en J+3.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Ce fonds est classé dans cette catégorie car elle reflète les prises de position à l'achat et à la vente de la gestion sur les marchés de taux internationaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures
La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque lié au crédit : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Impact des techniques financière IFT : l'utilisation d'instruments dérivés peut entrainer l'OPCVM à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

Frais

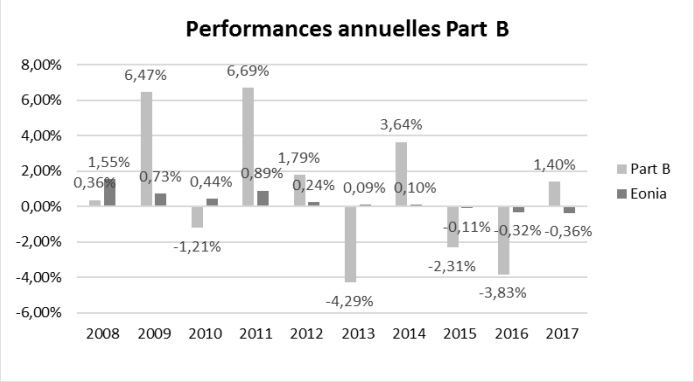
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.50 %
Frais de sortie	0 %
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.85 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15 % de la différence dès lors que la performance du fonds excède l'indice EONIA capitalisé + 150 bp.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.
Les frais courants, qui intègrent les frais de gestion, sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2016. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 8 à 10 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site oaksfieldpartners.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée nette de frais de gestion et hors frais d'entrée

Date de création du fonds : 05/06/2008
Date de création de la Part B : 31/07/2008

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : RBC Investor Services Bank France

Lieu et mode d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel / document semestriel) : Les documents sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :
OAKS FIELD PARTNERS
99 Boulevard Malesherbes – 75008 PARIS
Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues ci-nécessaire, notamment la valeur liquidative :
tél 01 85 08 13 86 et oaksfieldpartners.com

La politique de rémunération d'Oaks Field Partners est disponible sur le site internet OFP ainsi qu'en version papier sur demande.

Régime fiscal : Les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'information sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : oaksfieldpartners.com

La responsabilité d'Oaks Field Partners ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

OAKS FIELD PARTNERS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 Septembre 2018.